

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 13 JUIN 2024**

Nombre de membres :

En exercice : 59
Présents : 36
Pouvoirs : 8
Votants : 44

Date de convocation et d'affichage :

27 mai 2024

Numéro :

D20240613_160

Objet :

Vote de Budgets supplémentaires
2024- Budget Principal 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 juin, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Culturel de Rencontre à Châtillon-la-Palud, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET		x	
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET		x	
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		x	
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	JP. GRANGE
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST		x	P. MATHIAS
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET	x		
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		x	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER		x	
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET	x		
	Claude	LEFEVER	x		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	S. PERI
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	JP. COURRIER
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	
	Martine	MOREL-PIRON		x	
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	A.CHEVALIER
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	F. MARECHAL
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER		x	D. FROMENTIN
	Jacques	LIENHARDT		x	
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	

Secrétaire de séance élue : Audrey CHEVALIER

Rapporteur : Jean-Paul COURRIER

- Vu** les articles L. 2311-5 et L.1612-4 du code général des collectivités Territoriales ;
- Vu** la délibération n°D20240215_41 du 15 février 2024 adoptant le budget primitif principal 2024 ;
- Vu** l'affectation définitive des résultats 2023 pour le budget principal ;
- Vu** l'état fiscal 1259 notifiant les montants prévisionnels des produits des taxes directes locales pour 2024 ;
- Vu** la parution des montant 2024 des dotations d'intercommunalité et de compensation ;
- Vu** la délibération n°D20231116_235 du Conseil Communautaire du 16 novembre 2023 clôturant le budget annexe ZA St Trivier au 31 décembre 2023 ;
- Vu** l'affectation définitive des résultats 2023 pour le budget annexe ZA St Trivier ;

La situation de clôture définitive étant différente de la situation de clôture anticipée, une régularisation doit être effectuée par un budget supplémentaire à hauteur de :

- – 15 211,12 € sur la ligne budgétaire 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »

- + 17 934,21 € sur la ligne 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

Par ailleurs, il y a lieu également de prendre en compte :

- La reprise du résultat 2023 du budget annexe ZA St Trivier, clôturé au 31/12/2023 :
 - + 34 148,68 € sur la ligne budgétaire 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »
 - 4 148,68 € sur la ligne 002 « résultat de fonctionnement reporté »
- Les montants prévisionnels des produits des taxes directes locales pour 2024 faisant suite à la réception de l'état fiscal 1259 : augmentation des chapitres 73 (hors 731) à hauteur de 93 444,00 € et 731 à hauteur de 63 015,00 €.
- Les montants des dotations mis en ligne le 30 mars 2024 : augmentation du chapitre 74 à hauteur de 104 596,00 €.

Pour l'équilibre budgétaire, il est proposé :

- en fonctionnement d'augmenter le chapitre 023 (virement à la section investissement) à hauteur de 274 840,53 €
- en investissement de diminuer le recours à l'emprunt à hauteur de 293 776,09 €

Le budget principal s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement, conformément aux données présentées dans la maquette budgétaire annexée.

De manière synthétique, le budget supplémentaire s'établit comme suit :

Section de fonctionnement recettes				Section de fonctionnement dépenses			
Chapitre	BP	BS	BP + BS	Chapitre	BP	BS	BP + BS
002	6 633 150,11 €	13 785,53 €	6 646 935,64 €	002	0,00 €		0,00 €
013	90 000,00 €		90 000,00 €	011	3 592 500,00 €		3 652 500,00 €
042	1 870 674,91 €		1 870 674,91 €	012	4 050 000,00 €		4 050 000,00 €
70	1 704 500,00 €		1 704 500,00 €	014	7 143 342,00 €		7 143 342,00 €
73 (sauf 731)	6 016 173,00 €	93 444,00 €	6 109 617,00 €	042	2 691 252,43 €		2 691 252,43 €
731	5 861 261,00 €	63 015,00 €	5 924 276,00 €	65	3 490 216,49 €		3 490 216,49 €
74	4 644 364,00 €	104 596,00 €	4 798 960,00 €	66	222 045,21 €		222 045,21 €
75	176 000,00 €		176 000,00 €	67	30 000,00 €		30 000,00 €
				68	2 000,00 €		2 000,00 €
				023	5 774 766,89 €	274 840,53 €	6 049 607,42 €
Total	26 996 123,02 €	274 840,53 €	27 270 963,55 €	Total	26 996 123,02 €	274 840,53 €	27 270 963,55 €
Section d'investissement recettes				Section d'investissement dépenses			
Chapitre	BP	BS	BP + BS	Chapitre	BP	BS	BP + BS
001	817 404,67 €	18 935,56 €	836 340,23 €	001	0,00 €		0,00 €
040	2 691 252,43 €		2 691 252,43 €	16	853 233,88 €		853 233,88 €
10	1 372 084,13 €		1 372 084,13 €	20	1 415 496,48 €		1 415 496,48 €

13	2 977 313,00 €		2 977 313,00 €	204	3 863 068,30 €		3 863 068,30 €
16	3 800 000,00 €	- 293 776,09 €	3 506 223,91 €	21	1 706 384,51 €		1 706 384,51 €
4582001	4 691,88 €		4 691,88 €	23	6 653 340,31 €		6 653 340,31 €
4582002	8 762,26 €		8 762,26 €	27	1 042 878,07 €		1 042 878,07 €
4582003	4 720,62 €		4 720,62 €	040	1 870 674,91 €		1 870 674,91 €
4582004	4 778,10 €		4 778,10 €	4582001	9 539,31 €		9 539,31 €
4582005	3 901,52 €		3 901,52 €	4582002	17 814,99 €		17 814,99 €
021	5 774 766,89 €	274 840,53 €	6 049 607,42 €	4582003	9 597,74 €		9 597,74 €
				4582004	9 714,61 €		9 714,61 €
				4582005	7 932,39 €		7 932,39 €
Total	17 459 675,50 €	0 €	17 459 675,50 €	Total	17 459 675,50 €	0 €	17 459 675,50 €

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le budget supplémentaire du budget principal de l'exercice 2024.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'adopter** le budget supplémentaire du budget principal de l'exercice 2024.

Ainsi fait et délibéré, le 13 juin 2024

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

